



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 122359

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur le renouvellement du parc des véhicules blindés à roues de la gendarmerie. En effet, conformément à la demande exprimée, les nouveaux engins devraient disposer de caractéristiques techniques prenant en compte la protection du personnel, la percussion et le franchissement, de manière à satisfaire aux conditions particulières de leur exploitation. De plus, selon l'appel d'offres lancé par la direction générale pour l'armement, la conception du véhicule devrait impérativement être réalisée à partir d'un blindé à roues en service dans une armée de l'Union européenne, cela notamment afin de pouvoir bénéficier de synergies de maintien en conditions opérationnelles. Le parc actuel arrivant en fin de vie, il est indispensable que cette opération suive un calendrier de réalisation rigoureux et que les premiers véhicules de série soient livrés dans des délais les plus brefs, pour permettre à la gendarmerie de maintenir sa capacité opérationnelle. Il lui demande donc si des dispositions tenant compte de ces considérations ont bien été prises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122359

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3893